

INTERVENANT OU INTERVENANTE EN SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

L'intervenant ou l'intervenante en soutien communautaire fournit des services de soutien dans le cadre de programmes destinés principalement aux adultes aux prises avec un problème de santé mentale, de dépendance ou de logement. L'intervenant ou l'intervenante travaille sous la direction du ou de la responsable du programme conformément aux politiques et procédures d'ALSO, à la convention collective, aux lois pertinentes et aux ententes de services des clients.

La personne retenue doit être prête à travailler par quarts au besoin dans les divers logements participatifs avec services de soutien. Ceux-ci se trouvent actuellement au centre-ville et dans le secteur ouest de Windsor ainsi que dans la région de Lakeshore–Belle-Rivière. On pourrait ajouter d'autres emplacements au besoin.

Les candidats et les candidates doivent réussir un test de compétence de base qui confirme qu'ils ou elles répondent aux exigences ci-dessous concernant les compétences et les efforts physiques requis et possèdent les connaissances nécessaires en matière de santé et de sécurité.

Exigences principales

- Fournir aux clients des services de soutien à la vie quotidienne. Il pourrait s'agir des services suivants, entre autres : établissement d'un budget, aide à la prise de médicaments, résolution de problèmes, orientation vers d'autres services de soutien communautaire, encadrement, encouragement et exécution de tâches de la vie quotidienne.
- Donner un coup de main aux clients dans un environnement où ces derniers peuvent choisir leur parcours de services.
- Suivre les directives des clients, connaître leurs buts et objectifs et s'assurer que les plans de services individuels comprennent des stratégies adaptées à ces objectifs.
- Collaborer avec les partenaires communautaires pour établir des liens solides et pouvoir offrir d'autres possibilités aux clients.
- Participer à l'élaboration de stratégies visant les services de santé mentale et faciliter l'accès à ces services pour les clients.
- Fournir un milieu de travail sécuritaire à tous les participants et membres du personnel du programme.
- Aider, au besoin, à fournir des soins personnels comme il est indiqué dans la description du poste de préposé ou de préposée aux services auxiliaires.
- Servir de personne-ressource aux clients.
- Communiquer clairement avec le ou la responsable du programme, les autres membres du personnel et les clients.
- Gérer les activités de manière efficace de manière à atteindre les objectifs.
- Garder à jour son certificat de secourisme et de RCR.
- Suivre toutes les formations internes et externes requises.
- Veiller à ce que l'espace ainsi que les accessoires et appareils demeurent propres et en bon état.

- Assurer le bon fonctionnement du programme au jour le jour et, au besoin, communiquer rapidement avec les ressources en matière de sécurité et faciliter leur intervention.
- Accomplir d'autres tâches au besoin (p. ex. nettoyage, gestion des fournitures et préparation des repas).
- Respecter toutes les normes et les lignes directrices en matière de santé et de sécurité.

Compétences et efforts requis

- Détenir un grade ou un diplôme d'études postsecondaires en services sociaux ou en sciences de la santé (p. ex. IAA, services de soutien à la personne, services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, techniques de travail social, baccalauréat ou maîtrise en travail social et intervention en soutien communautaire).
- Maîtriser les deux langues officielles (anglais et français) est considéré comme un atout.
- Avoir suivi une formation en matière de sécurité est considéré comme un atout.
- Avoir une expérience de travail directe auprès de clients aux prises avec un problème de santé mentale ou de consommation de substances.
- Avoir de l'expérience de travail dans un logement avec services de soutien ou un refuge, entre autres, destiné aux personnes itinérantes ou à risque d'itinérance est considéré comme un atout.
- Avoir suivi une formation spécialisée en soutien communautaire destiné à des clients qui vivent dans la rue est considéré comme un atout.
- Posséder de l'expérience en prestation de soins personnels et d'une aide à l'exécution des tâches de la vie quotidienne est considéré comme un atout.
- Avoir la capacité de travailler dans un environnement où les clients pourraient avoir des besoins complexes et multiples.
- Posséder d'excellentes aptitudes à la communication et à la planification, faire preuve de tact et de diplomatie et avoir la capacité de désamorcer les situations délicates d'une manière positive avec tous les clients et leur réseau de soutien.
- Efforts physiques exigés tous les jours et de façon répétitive : pousser, tirer, transporter, soulever (jusqu'à 50 lb), s'agenouiller, s'accroupir, s'étirer pour atteindre un objet, faire des rotations du tronc, se pencher, s'asseoir et marcher. Les membres du personnel doivent pouvoir répondre aux exigences physiques de l'emploi.